

BC saisie par : LAVANDIER	le 18.01.2023	Validé par: LAVANDIER	le 18.01.2023
Interlocuteur :	EMS JUEN		
Centre : CS202 Chargé secteur TER02 02	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20193157 MME RHOUFARI VANESSA
0781122280

Contrat: 127023/0 du 13.11.2018

ESI: 0085-52-01-0242 PONT DE CLAIX ILES DE MARS au 1er étage T5
ILES DE MARS TOUR E Logt no 0242 11 RUE STENDHAL
Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.01.1971 Date entrée patrim.: 01.01.1971

OBJET DE LA COMMANDE:	Bati porte cuisine a refixer+porte séjour a refixer aussi + poingné de porte chambre enfant a refixer.		
Date de début d'exécution:	18.01.2023	Fin d'exécution:	25.01.2023

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN40100-Mise en jeu porte interieure - Mise en jeu graiss	55,62	2,00	111,24	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
111,24	0,00	111,24	11,12	122,36

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art